

## **Programme d'actions 2017 – 2020;** **Modifié par le CA du 23/11/2017**

### **Principe :**

La Fondation Partenariale Haute Alsace (FPHA) est une fondation reconnue d'utilité publique par l'article 719-13 du Code de l'Education et créée par l'arrêté rectoral en date du 8/11/2011. Elle est d'intérêt général. Toutes ses activités sont non-lucratives et sa gestion se fait par des administrateurs bénévoles non rémunérés. Elle a un caractère éducatif, scientifique et culturel visant à accompagner un public constamment renouvelé. Conformément à ses statuts, la FPHA développe un programme d'actions annuel qui est proposé au Conseil d'Administration par le Bureau. Le Bureau, réuni le 9 octobre 2015, propose les modalités de fonctionnement et de programme d'actions exposés ci-après.

### **Modalités de fonctionnement :**

Le bureau propose, en accord avec les statuts de la FPHA, un programme d'actions pour l'année universitaire n/n+1 au Conseil d'Administration. Ce programme d'actions précise les intitulés des actions qui seront soutenues et les montants prévisionnels qui pourront y être affectés ainsi que la procédure de sélection des projets. Pour chaque action, le contexte ainsi que les attendus seront précisés et un pilote d'action et éventuellement un co-pilote seront désignés.

Le rôle du pilote (en accord, le cas échéant avec le co-pilote) sera double :

- Tenir informé les potentiels porteurs de projets et garantir l'interface avec eux.
- Récolter les projets, en vérifier la recevabilité, émettre un avis motivé sur le projet et le transmettre au bureau au plus tard 15 jours avant chacune de ses réunions.

Le bureau se réunira dans les meilleurs délais après réception des projets et proposera au Conseil d'administration les projets sélectionnés pour approbation et attribution des fonds.

Une fiche-projet type sera fournie à chaque pilote pour le lancement des appels.

Les critères de sélection seront :

- La conformité des projets avec l'objet statutaire de la FPHA et le programme d'actions
- L'avis motivé du pilote de l'action
- La qualité globale du dossier de présentation du projet
- Un plan de financement réaliste.
- Un plan de communication

Les programmes suivants sont proposés au titre de l'année 2015-2016 :

### **1) Action handicap**

Contexte :

La FPHA soutient l'initiative de l'Université d'aide à l'insertion professionnelle de ses diplômés handicapés.

Attendus :

Les projets soumis doivent démontrer leur contribution originale visant à augmenter le taux d'insertion des diplômés handicapés.

Pilote :

Mme Sophie KOHLER, VP Vie étudiante et politiques culturelles

**Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau**

### **2) Programme Développement durable**

Contexte : L'objet du programme d'action est la sensibilisation des acteurs universitaires, groupes régulièrement renouvelés, aux notions de développement durable.

Attendus : Susciter la participation d'un large nombre d'acteurs tant en interne à l'Université qu'à l'externe et conduire à des réalisations lisibles / visibles.

Pilote : Mme Anne MANGANO, directrice DGPI de l'UHA

**Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau**

### **3) Sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant**

Contexte : L'UHA est partie prenante du programme PEPITE lancé par le MESR dont l'objet est d'inciter l'esprit d'entreprendre de l'étudiant.

Attendus : Introduire dans les cursus de l'université la notion d'entrepreneuriat et favoriser les initiatives en accompagnant les premières étapes du montage d'un projet.

Pilote : M. Pierre-Alain MULLER, VP Innovation

Nos engagements passés ont permis un effet de levier et l'obtention d'un financement via les projets d'investissements d'avenir (Eucor entrepreneurship 2016-2018).

**Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau**

### **4) Soutien à la recherche**

Contexte : L'UHA est une Université pluridisciplinaire comptant en son sein à la fois des laboratoires de recherche reconnus et des équipes en émergence. L'objet de la FPHA est d'accompagner ces dernières à acquérir une lisibilité dans leur domaine.

Attendus : Les projets doivent démontrer en quoi la contribution de la FPHA constitue un levier primordial pour développer les recherches proposées.

Pilote : M. Jean-Luc BISCHOFF, VP CR-Recherche, valorisation et formation doctorale

**Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau**

## 5) Mobilité internationale

Contexte : de nombreux projets (échanges internationaux, voyages d'études, ...) peuvent être discriminants en ce sens qu'ils demandent des participations financières personnelles parfois conséquentes ; ainsi, certains étudiants/personnels peuvent se voir barrer la possibilité par ce biais.

Attendus : Identifier les points de discrimination potentielle et contribuer à les réduire, non pas de façon récurrente mais par le biais de bourses à projets.

Pilote : Mme Josiane STOESEL-RITZ, VP relations internationales

**Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau**

## 6) Communication et don en faveur des actions à destination des étudiants

Contexte : Cet axe est destiné à percevoir des dons de particuliers ou d'entreprises, d'un montant peu élevé dont le fléchage ne correspond à aucun des 5 autres axes ci-dessus. Tout don, dont le montant est inférieur à 20 K€ est directement encaissé par la FPHA puis reversé au pilote d'une action particulière, conformément aux souhaits du mécène donateur.

Il est prévu d'informer de ce versement, l'Agent comptable et le Directeur des affaires financières de l'UHA. Une information est également prévue à destination des composantes (directeur, responsable administratif, responsable financier, pilote référent de la composante)

Si le montant est supérieur à 20 K€, le projet fera l'objet d'un montage d'une action particulière, soumise à l'approbation du CA de la FPHA.

Attendus : Accélérer l'encaissement ainsi que le reversement au pilote d'une opération bien déterminée, d'un don sans attendre la tenue d'un prochain CA. Le but est de d'éviter le blocage de fonctionnement de la FPHA et de pouvoir assurer les mécènes donateurs de la bonne destination des fonds.

Pilote : Dominique ADOLPHE

Montant prévisionnel attribué : **En fonction des dons perçus.**

## Bourses TREMLIN :

Contexte : Les objectifs du fonds A2I sont à la fois de combattre l'exclusion, de promouvoir la diversité au sein des entreprises métallurgiques et de contribuer à résoudre les difficultés de recrutement rencontrées par celles-ci. Les fonds soutiennent des parcours vers l'emploi en établissant des passerelles entre des structures d'insertion, l'appareil de formation et les entreprises de métallurgie.

**Nouvelle convention à mettre en place courant 2017.**

Groupe de pilotage : Serge NEUNLIST, Directeur IUT MULHOUSE, Directeur IUT COLMAR, Directeur FST, Directeur ENSISA.

Montant attribué : **A définir k€** (en fonction de la nouvelle convention)

**Projet non renouvelé courant 2017**

### **Silver économie :**

Contexte : La Fondation Alfred et Valentine Wallach, l'Université de Haute-Alsace et le Pôle Numérique Alsace Rhénatic ont lancé un appel à projets commun lié à la Silver Economie dont l'objectif est de soutenir financièrement des initiatives innovantes et d'impulser des projets dans le milieu de l'économie des seniors, et particulièrement ceux favorisant le maintien à domicile des personnes âgées de l'Agglomération Mulhousienne. La FPHA s'associe à la démarche en coordonnant l'opération au niveau de ses laboratoires et de ses personnels et en mettant en place la présente action.

Attendus : L'appel à projets pour la Silver Economie est une véritable opportunité de développer des innovations en bénéficiant **notamment** de financements de la Fondation Wallach. Les fonds versés dédiés aux projets identifiés par le jury constitué par la Fondation WALLACH, ont été retenus pour leur effet levier sur le développement du territoire, dans le but de les faire connaître et de les généraliser au plus grand nombre.

Une première opération de cette action correspond à l'appel à projets effectué par la Fondation Wallach qui s'adressait à :

- l'Université de Haute-Alsace, toute entreprise ou association, idéalement située sur le territoire de l'Agglomération Mulhousienne
- tout projet représentant une amélioration du bien-être et une solution innovante aux conditions de vie, notamment au maintien à domicile des personnes âgées de l'agglomération mulhousienne.

Pilotage : Mme Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Présidente de l'UHA – M. Serge NEUNLIST 1<sup>er</sup> Vice-président de l'UHA.

Montant attribué : 378 K€ (programme prévu sur 3 années).

### **Actions interculturelles :**

Contexte : La société UNIBAIL RODAMCO a des projets d'installation de locaux professionnels et commerciaux dans le Sud Alsace à proximité de l'Euroairport. Dans le contexte, l'UHA a développé un champ de recherche concernant l'interculturalité : « interculturalité(s) : humanités, sociétés, économies durables ». La FPHA s'associe à la démarche en mettant en place la présente action grâce à un don fléché de la société UNIBAIL RODAMCO.

Attendus : Le projet de la société UNIBAIL RODAMCO est une véritable opportunité de développer les interactions entre l'université et le milieu économique grâce à nos compétences, en particulier dans le domaine des sciences humaines. Le projet soutenu par la FPHA développera les interactions des laboratoires au sein du champ « interculturalité(s) : humanités, sociétés, économies durables ».

Pilotage : M. Loïc CHALMEL, Directeur du LISEC.

Montant attribué : 50 K€.

### **Soutien au développement école d'ingénieur :**

Contexte : La société NSC groupe soutien des actions spécifiques avec les écoles d'ingénieur.

Attendus : Ce programme comprend notamment :

- le co-financement d'équipements pédagogiques, notamment à l'ENSISA
- le financement de recherches sur des projets textiles (par ex. Vertilap à l'ENSISA) ou mécaniques (par ex. turbine Elleo à l'ENSISA).
- l'ouverture de formations techniques spécifiques complémentaires de jeunes ingénieurs diplômés et embauchés par des entreprises industrielles du territoire, à l'ENSCMu et à l'ENSISA (l'équivalent d'un « Executive MBA » mais pour des ingénieurs)
- des bourses d'études pour les jeunes filles.

Pilotage : Monsieur Laurent BIGUE, Directeur de l'ENSISA.

Montant attribué : 60 K€.

### **ELAN (Eveil à la Liberté et à l'Autonomie dans un monde Numérique)**

Contexte : Projet lauréat du PIA « NCU » 2017, ELAN se fixe pour objectif d'être un projet pilote au niveau national en terme d'orientation et de réussite étudiante. Le sujet est hautement d'actualité et fait en particulier l'objet du « Plan Etudiant » annoncé par le gouvernement. Les mots-clé de ELAN sont : motivation, réussite, hétérogénéité en se centrant sur l'apprenant, l'orientation et l'accompagnement du projet personnel, en étroite coopération avec les lycées du Haut-Rhin, du Rectorat et de la formation continue.

Attendus : Ce programme comprend, entre autre, la création de:

- Une plateforme d'orientation et d'évolution professionnelle « GPS ELAN – UHA » accessible en ligne à chaque apprenant
- Une communauté de formateurs – accompagnateurs (CoFA ELAN) mise en place pour accompagner les apprenants dans leurs projets depuis le lycée jusqu'à l'obtention de leur diplôme universitaire.
- Un contrat « ELAN » où seront définis les modules suivis par l'étudiant en fonction de son projet, sa participation aux bilans collectifs et individuels ainsi que son portefeuille d'apprentissage
- Une modularisation des cursus
- Une a-synchronisation ainsi qu'une adaptation des évaluations des apprenants.

Dès 2018 des formations-pilote (une population de 1500 étudiants soit 18% de l'effectif de l'UHA), mettront progressivement en place ce projet pour être ensuite développé à l'ensemble des formations de l'Université.

Pilotage : Madame Florence DUCHÊNE-LACROIX, directrice du développement NOVATRIS, coordinatrice du projet ELAN.

Montant attribué : 150 K€ sur 3 ans (2018-2020)